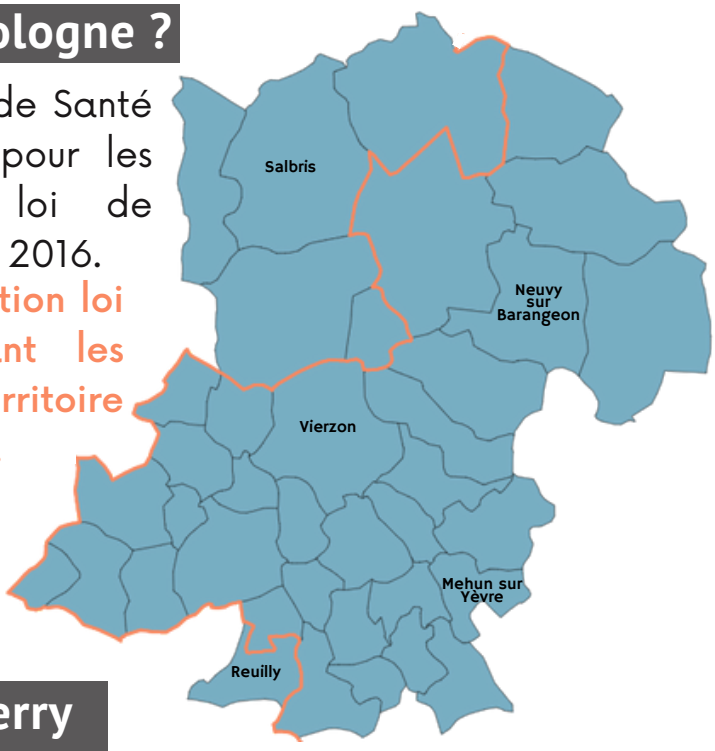
# La coordination des professionnels de santé de l'ambulatoire au service des patients

## Qu'est ce que la CPTS Berry Vierzon Sologne ?

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé constituent un nouveau mode d'organisation pour les professionnels de santé, prévu par la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016.
La CPTS Berry Vierzon Sologne est une association loi 1901 créée en septembre 2019 regroupant les professionnels de santé de l'ambulatoire d'un territoire qui s'étend sur 3 départements et 39 communes.
Elle bénéficie de financements publics (via les Accords Conventionnels Interprofessionnels) pour pouvoir mener à bien ses actions.




## Les missions et objectifs de la CPTS Berry Vierzon Sologne :

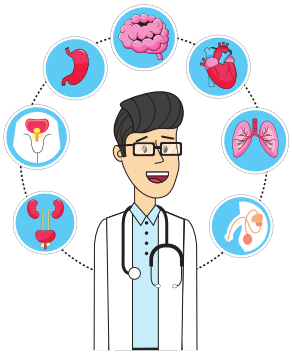
Les grands axes de missions des CPTS sont définis par la loi de modernisation de la santé de 2016. La CPTS Berry Vierzon Sologne y a intégré les problématiques liées à son territoire pour en dégager les missions suivantes :



Développer la coordination entre les professionnels de santé




Mettre en place des actions de préventions



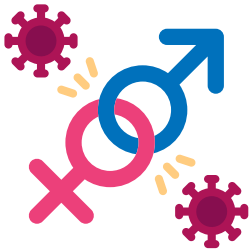
Améliorer l'accès aux soins sur le territoire

## La CPTS Berry Vierzon Sologne c'est :

110 Professionnels de santé adhérents
Un projet de santé validé par l'ARS et la CPAM
Un financement pérenne afin de mener des projets
Des actions pluri-professionnelles tout au long de l'année
Un lieu de ressources pour les professionnels de santé

# Les projets de la CPTS Berry Vierzon Sologne

Différents projets sont développés par les professionnels de santé de la CPTS voici quelques exemples de projets mis en place ou à venir :



Journée de dépistage et de prévention en santé sexuelle



Action de dépistage et de prévention sur l'hypertension



Mise en place de télé-consultation assistée par des infirmiers



Développement de la coordination entre les professionnels de santé de ville et l'hôpital



Identification et orientation des patients sans médecin traitant



Mise en avant du territoire auprès des futurs professionnels de santé

## Pourquoi adhérer à la CPTS ?

L'adhésion à la CPTS Berry Vierzon Sologne est gratuite et permet entre autres :

- Être à l'initiative et acteur d'un projet de santé.
- Renforcer la représentation des professionnels de santé.
- Échanger et s'informer sur les initiatives des professionnels de santé du territoire
- Se connaître, se reconnaître, se faire connaître
- Être acteur dans la création du système de santé de demain
- Remplir un de vos objectifs du ROSP

Tous les professionnels de santé de l'ambulatoire peuvent adhérer

Flashez le QR Code pour adhérer

## Contacter la CPTS :


07.84.17.02.21 Coordination@cptsbvs.fr 63 rue du maréchal Joffre, 18100 Vierzon

https://cptsbvs.fr https://twitter.com/BerryCpts https://www.linkedin.com/company/cpts-berry-vierzon-sologne/